Questions orales

[*Traduction*]

L'AGRICULTURE

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE GRAINS FOURRAGERS—LA QUESTION DU MANDAT DE LA COMMISSION DU BLÉ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à certaines autres posées il y a quelque temps au ministre de l'Agriculture. Je voudrais lui demander si le cabinet a pris une décision visant à soustraire les grains fourragers à la compétence de la Commission canadienne du blé. Une telle décision a-t-elle été prise?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai signalé à d'autres députés, la décision sera prise et l'annonce faite d'ici le 1er août.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il faudrait répondre clairement à cette simple question. Si le gouvernement prétend qu'aucune décision n'a été prise, je voudrais demander au ministre quelle sera la nature de sa discussion au sujet des grains fourragers dans l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, j'ai été invité à titre de participant. Je n'ai pas organisé la réunion de l'Île-du-Prince-Édouard, mais j'ai été invité à assister à la réunion de tous les ministres provinciaux de l'Agriculture. Ils me formuleront leurs recommandations et leurs requêtes. Je serai là surtout pour écouter, mais vous pouvez être certain que je ne me contenterai pas d'écouter.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence accordera la parole au très honorable représentant pour une question supplémentaire, mais je demande encore la collaboration des députés, car il ne reste que deux minutes avant la fin de la période des questions.

M. Diefenbaker: Cette question touche l'Ouest canadien plus que toute autre chose.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, vous pouvez constater comment, par leur attitude, les députés libéraux se moquent des députés de l'Ouest.

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le très honorable député veut bien poser sa question maintenant, la période des questions touche à sa fin.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, si vous adressiez vos observations aux ministériels qui ricanent et crient à tue-tête lorsque je parle de l'Ouest canadien, je vous en serais fort reconnaissant.

M. Trudeau: Vous n'avez pas de leçon à donner à la présidence.

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE GRAINS FOURRAGERS—L'EXPOSÉ PROMIS POUR LE 1er AOÛT—LA CONSULTATION DES SYNDICATS DU BLÉ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je demande au ministre pourquoi la date de l'annonce a été fixée au 1er août, et, lorsqu'il accompagnera le premier ministre dans l'Ouest pour s'enquérir de ce que l'Ouest veut, s'il y interrogera les divers syndicats de blé pour obtenir leurs suggestions, et s'il en tiendra compte.

[M. Goyer.]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, c'est une question fort importante que le très honorable député vient de poser et je tiens à dire que le ministre de l'Agriculture du Canada a à cœur les intérêts de tous les agriculteurs canadiens. Tout comme le gouvernement, je vais voir personnellement à m'assurer qu'à quelque région du Canada qu'ils appartiennent, tous les agriculteurs qui utilisent des provendes sont traités équitablement. C'est mon devoir, en ma qualité de membre du gouvernement, et je sais que le gouvernement a pour ligne de conduite d'écouter et de consulter; j'ai eu moi-même des entretiens avec certains membres des syndicats du blé et avec des dirigeants d'associations agricoles. Je connais certaines de leurs idées. Ils ne sont pas tous en opposition les uns aux autres mais leurs points de vue diffèrent considérablement. Bien que nous soyons également à l'écoute des gouvernements provinciaux, nous ne pouvons pas dire que jusqu'à maintenant ils aient été d'accord sur la politique qu'il y a lieu d'adopter relativement aux provendes.

M. l'Orateur: La présidence donnera la parole d'abord au député de Saskatoon-Biggar qui lui aussi a une question supplémentaire à poser à ce sujet, et ensuite au député d'Esquimalt-Saanich, pour enfin passer à l'appel de l'ordre du jour.

LES GRAINS FOURRAGERS—DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA NOUVELLE POLITIQUE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre. Vu que le gouvernement, le ministre de la Justice chargé de la Commission canadienne du blé et le ministre de l'Agriculture sont responsables de la politique de commercialisation du blé, je demanderais au ministre s'il est prêt à adopter une attitude sérieuse, à rendre des comptes au Parlement et à annoncer à la Chambre quelle est leur politique en fait de commercialisation des grains fourragers.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le ministre est sérieux et il se montrera sérieux dans toutes ses décisions.

* * *

● (1500)

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA LIGNE DE PÉTROLIERS DU TAPS—LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES—LE RÔLE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au très honorable premier ministre. Étant donné la réponse que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a donnée aux questions de mon collègue, le représentant de Vancouver-Sud, et que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit qu'il ne connaissait pas la nature exacte des échanges qui ont eu lieu entre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et l'ambassade des États-Unis, j'aimerais demander au premier ministre si cela fait actuellement partie de la politique gouvernementale d'autoriser des relations entre le Canada et les gouvernements étrangers par l'intermédiaire de n'importe quel ministère sans même que le ministère des Affaires extérieures se voie attribuer le rôle de coordonnateur.